



IDICRIM

Document
d'Information
Communal

TRANSPORT MATIERES
DANGEREUSES

RISQUES MAJEURS



INONDATION
SEISME CANICULE

LA BRIDOIRE



NEIGE TEMPETE
ACCIDENT
INDUSTRIEL



Le DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
est un document qui a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur les risques naturels et technologiques présents sur le territoire.

Il met aussi en avant les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en oeuvre ainsi que les moyens d'alerte en cas de risque.

Il indique également les consignes de sécurité individuelles à respecter et

les bons réflexes à adopter.

Le mot du Maire

Notre village n'est pas à l'abri d'un accident industriel ou d'une catastrophe naturelle.

La présence d'usines et la configuration géographique nous obligent à nous organiser pour faire face à ces désagréments, à être réactifs en cas de danger et à gérer au mieux ces délicats moments.

Ce feuillet vous informe au sujet des risques et vous donne l'attitude à adopter suivant les circonstances.

**Yves Berthier
Maire de La Bridoire**

Sommaire

- Page 2 : Le mot du Maire, le DICRIM, sommaire
- Page 3 : Les risques majeurs, historiques
- Page 4 : L'alerte, le PCS
- Page 5 : Réserve Communale de Sécurité Civile
- Page 6 & 7 : Le risque inondation
- Page 8 : Le risque glissement de terrain
- Page 9 : Le risque sismique
- Page 10 : Le risque industriel
- Page 11 : Le risque nucléaire
- Page 12 & 13 : Le risque Transport de Matières dangereuses
- Page 14 & 15 : Les risques météorologiques



Les risques majeurs à La Bridoire

Les risques naturels



Inondations



Mouvements de terrain



Séismes

Les risques technologiques



Industriel



Transport de Matières Dangereuses



Nucléaire

Les risques météorologiques



Fortes chutes de neige



Tempête



Canicule

HISTORIQUE Que nous dit le passé ?

La Bridoire a fait l'objet de 7 arrêtés de catastrophe naturelle :

- **Tempête** du 6 novembre 1982 au 10 novembre 1982 (Arrêté du 18 novembre 1982)
- **Inondations et coulées de boue** du 9 octobre 1988 au 12 octobre 1988 (Arrêté du 5 janvier 1989)
- **Inondations et coulées de boue** du 14 février 1990 au 20 février 1990 (Arrêté du 14 mai 1990)
- **Inondations et coulées de boue** du 21 décembre 1991 au 24 décembre 1991 (Arrêté du 21 août 1992)
- **Inondations et coulées de boue** du 21 juillet 1992 (Arrêté du 4 février 1993)
- **Séisme** du 15 juillet 1996 (Arrêté du 9 décembre 1996)
- **Inondations et coulées de boue** du 6 au 7 juin 2002 (Arrêté du 1er août 2002)

Catastrophe et entraide

LA BRIDOIRE. Au lotissement de la Combe, une coulée de boue a fait d'importants dégâts

Extrait Dauphiné Libéré 8 juin 2002



Inondation, 6 juin 2002



L'ALERTE

« Au titre de son pouvoir de police, le maire a l'obligation de diffuser l'alerte auprès de ses concitoyens. »



4 moyens d'alerte ont été recensés sur La Bridoire

Le panneau d'information lumineux

Situé sur la place de la Résistance au centre de la commune, le panneau d'information lumineux permet d'informer la population locale ainsi que les automobilistes circulant dans le village.

Le mégaphone

Ce dispositif peut être utilisé avec un véhicule et permet d'alerter de nombreuses personnes en un temps restreint.

Le porte-à-porte

Système d'alerte le plus simple mais également le plus efficace. Il permet de s'assurer de la bonne diffusion/compréhension du message d'alerte.

La radio (**France Bleue Pays de Savoie : 103.9 hz FM**)

En cas de confinement, Restez à l'écoute de la radio France Bleue Pays de Savoie, média attitré dans la diffusion de consignes de sécurité à l'échelle du département. **Munissez-vous d'une radio à piles.**

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le conseil municipal de La Bridoire a récemment approuvé par arrêté le Plan Communal de Sauvegarde.

Cet outil prévoit une organisation spécifique des services communaux en cas d'évènement d'ampleur diverse. Il recense les moyens de La Bridoire pour **alerter, informer, évacuer, héberger et ravitailler** la population.

L'objectif principal est de prévoir à l'avance les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes en cas de risques.



Personnes sensibles ?

A titre préventif, la commune de La Bridoire tient un registre recensant les personnes vulnérables (isolement, difficultés de déplacement...) ne recevant pas de visites quotidiennes.

Tout citoyen bridoirien désirant s'inscrire ou inscrire un de ses proches sur ce registre peut le faire auprès des services de la Mairie.

Il bénéficiera alors d'une attention particulière durant un épisode extrême (canicule, grand froid...).

Participation citoyenne

Vous vous sentez concernés par les actions de sauvegarde et de soutien aux populations mises en place lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde ?

Apportez votre soutien, votre savoir-faire ou vos compétences au service de la population locale !

Vous aiderez alors l'organisation de crise communale à faire face à tout type d'évènement menaçant la sécurité des personnes.

Renseignez-vous auprès des services de la Mairie de La Bridoire et devenez citoyen volontaire en rejoignant la Réserve Communale de Sécurité Civile.

La sécurité civile est l'affaire de tous !





Risque inondation

Les inondations qui affectent la commune de La Bridoire sont principalement dues aux débordements de 3 cours d'eau :

Le Thiers débouchant du lac d'Aiguebelette, **le Rieu** provenant de St Béron et **le Grenand** qui prend sa source à Attignat-Oncin.



Gestion de la cote du lac d'Aiguebelette et modifications du débit du Thiers

L'exploitation de la centrale hydro-électrique de La Bridoire permet de gérer la cote (le niveau) du lac d'Aiguebelette en amont. En cas d'importantes précipitations, des lâchers d'eau sont alors effectués entraînant une forte modification du débit du Thiers.

Le ruissellement sur versant, notamment dû à la saturation des réseaux de collecte des eaux et à l'artificialisation des sols ne doit pas être négligé et peut être la cause d'inondations dans le village.

Les cartes suivantes représentent les zones inondables sur le territoire de La Bridoire



Les **embâcles** (= Accumulation de matériaux emportés par le courant.

Exemples : branches, végétation...) peuvent être particulièrement présents sous certains ponts lors d'**épisodes pluvieux intenses**.

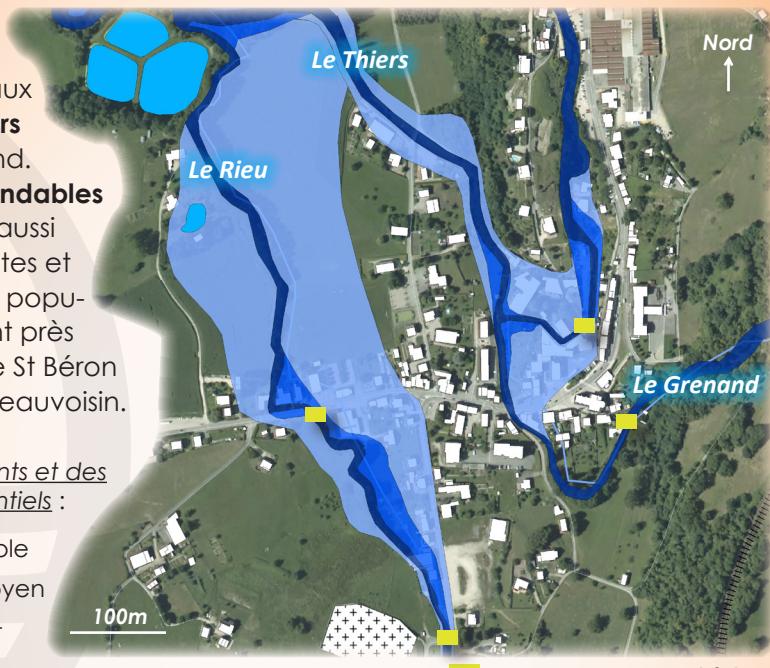
Ils augmentent le risque d'inondation.

La place de la Résistance est soumise aux **crues du Thiers** et du Grenand.

Les **zones inondables du Rieu** sont aussi très importantes et menacent la population résidant près des routes de St Béron et de Pt de Beauvoisin.

Crue des torrents et des ruisseaux torrentiels :

- [Light Blue Box] Aléa faible
- [Medium Blue Box] Aléa moyen
- [Dark Blue Box] Aléa fort



Les bons réflexes

A faire...



Montez dans les étages.
Ne pas utiliser d'ascenseur.



Couper le gaz et l'électricité.



Ecouter la radio.
France Bleu Pays de Savoie
103.9 hz

A ne pas faire...



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours.



Ne pas s'engager sur une route inondée.





Risque mouvement de terrain

Les mouvements de terrain peuvent être de plusieurs catégories : éboulements, effondrements, coulées de boue, glissements de terrain... Ils regroupent un ensemble de déplacements d'origine anthropique (humaine) ou naturelle plus ou moins brutaux et mettant en jeu des volumes variables.

Quels secteurs concernés ?

- Les glissements de terrain :

Secteur des Combes, Rochassieux
(Glissement du 6 juin 2002 sur la route de Dullin menant au hameau de Vergenuele).



Secteur du Plat

(Glissement du 6 juin 2002 derrière les écuries du Bataillard). **Photo ci-contre**

- Les chutes de pierres et de blocs :

Sont liés à la présence d'affleurement rocheux ou de falaises.



Secteur des grand murs, sur la RD921E. **Photo ci-contre**

- Le phénomène de retrait/gonflement des argiles (zone d'aléa faible).

Les bons réflexes

A faire...



Eloignez-vous de la zone dangereuse.



Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment en dur.



Donner l'alerte si vous êtes le premier témoin de l'évènement

A ne pas faire...



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.



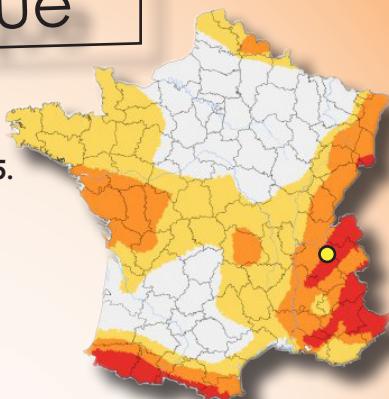
N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.
Ne revenez pas sur vos pas.





Risque sismique

A l'échelle du territoire national,
La Bridoire est classée en zone de
sismicité 4 (modérée) sur une échelle de 5.



Quelles conséquences ?

Un séisme, même de faible magnitude peut avoir des conséquences sur la structure des bâtiments, les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité... Des secousses peuvent entraîner également des chutes de pierres et de blocs ainsi que des glissements de terrain.

Magnitude : Mesure de l'énergie libérée par un séisme (échelle de Richter)

Intensité : Grandeur évaluée à partir des effets observés et ressentis en un lieu précis.

Les bons réflexes

A faire...



Mettez-vous à l'abri. (Protégez-vous sous un meuble solide, une table, un lit)

Eloignez-vous des fenêtres.



Couper le gaz et l'électricité.



Ecouter la radio.

France Bleu Pays de Savoie
103.9 hz



- En voiture, ne descendez jamais avant la fin de la secousse.

- Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des abords des bâtiments (chutes de matériaux...)

- Gardez à l'esprit que des répliques, plus fortes, peuvent survenir.

A ne pas faire...



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours.





Risque industriel

Evènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou

l'environnement.
Du fait des différentes formes prises (**incendie, explosion, nuage toxique...**), un accident industriel peut avoir des conséquences

multiples sur un individu comme des **brûlures, inhalation ou injections de produits dangereux, réactions cutanées plus ou moins graves...**

ZOLPAN : régime Autorisation



AGRATI : régime Autorisation



La Bridoire accueille 2 ICPE
(Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

Réglementation ICPE : (niveaux de classement)

- Echelle de risque
- Non classée
- Déclaration
- Déclaration avec contrôle
- Enregistrement
- Autorisation
- Autorisation avec servitudes (SEVESO)
- +



Le Plan Communal de Sauvegarde prend en compte des scénarios d'incendie sur les sites d'Agrati et de Zolpan. Des périmètres d'évacuation autour de ces sites ont été définis en collaboration avec les services de secours... Consultez le PCS en mairie pour en savoir plus !

Les bons réflexes

A faire...



Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.



Se confiner. Fermer les entrées d'air et la ventilation.



Couper le gaz et l'électricité.



Ecouter la radio et respecter les consignes de sécurité.

France Bleu Pays de Savoie : 103.9 hz





Risque nucléaire

Un accident nucléaire peut conduire à un **rejet dans l'environnement de particules radioactives** à des concentrations telles qu'elles sont susceptibles d'entrainer des **effets sur la santé par inhalation, ingestion ou réaction ou contact cutané.**

La centrale nucléaire du Bugey

Implantée sur la commune de **Saint-Vulbas (01)** à environ **60km de La Bidoire.**



www.lesbonsreflexes.com

Un accident nucléaire peut également survenir lors d'accidents de transports d'éléments radioactifs mais également lors de leur utilisation quotidienne (domaine médical avec la radiologie notamment).

A ne pas faire...



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours.



**Eviter toute flamme.
Ne pas fumer.**



Un plan de distribution de pastilles d'iodes sera activé en cas d'accident nucléaire.

La distribution sera réalisée en priorité auprès des personnes les plus sensibles à l'iode radioactif (personnes de -25ans et femmes enceintes).

L'iode est un élément indispensable au fonctionnement de la thyroïde.

Lors d'un accident nucléaire, l'**iode radioactif** rejeté par les réacteurs se fixe, par simple phénomène d'inhalation, sur la thyroïde (augmentant fortement le risque de cancer de celle-ci).

La prise d'un comprimé d'iode stable et inoffensif, permettra alors de saturer de manière naturelle la glande thyroïde et ainsi d'empêcher la fixation de l'iode radioactif.





Risque TMD

Transport de Matières Dangereuses

La carte ci-dessous représente les axes privilégiés de Transport de Matières Dangereuses (routes départementales) ainsi que les dessertes locales sur le territoire de La Bridoire.

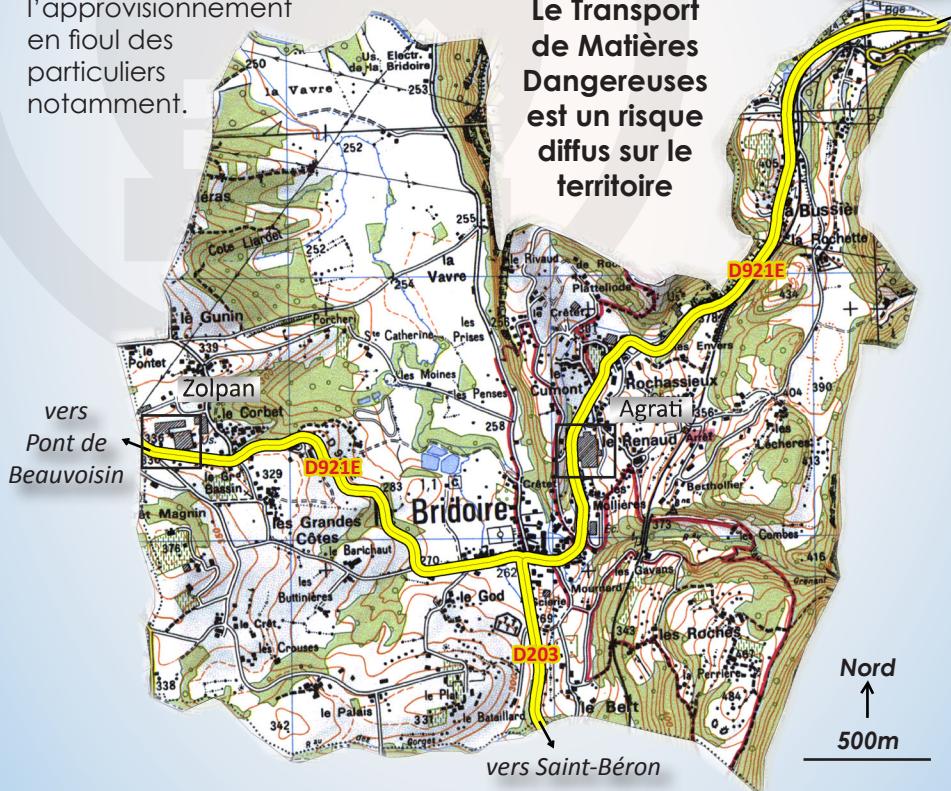
Le TMD par route concerne également des axes moins fréquentés permettant l'approvisionnement en fioul des particuliers notamment.

Le risque TMD renvoie à la probabilité que survienne un accident au cours du transport par voie routière, ferroviaire, fluviale... d'une matière dangereuse. Une matière dangereuse peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

Quels itinéraires ?

vers Lépin le lac
Autoroute A43

Le Transport de Matières Dangereuses est un risque diffus sur le territoire



Les bons réflexes

A faire...



Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche ou **quitter** la zone de l'accident.



Se confiner. Fermer les entrées d'air et la ventilation.



Couper le gaz et l'électricité.



Ecouter la radio.
France Bleu Pays de Savoie
103.9 hz

A ne pas faire...



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours.



**Eviter toute flamme.
Ne pas fumer.**

L'immatriculation (code de danger/code matière) d'un véhicule TMD peut être une information précieuse à fournir aux services de secours en cas d'accident...

Dans la mesure du possible et après identification, communiquez-là.

Si vous êtes témoin d'un accident

- Se mettre en dehors de la zone de l'accident pour prévenir les secours (18 ou 112).
- Donner l'alerte en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre de victimes.
- S'il y'a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie !
- S'éloigner.
- En cas de nuage毒ique : s'éloigner et se mettre à l'abri dans un bâtiment.

Identifier la plaque Code Danger d'un Transport de Matières Dangereuses :

33

Code danger : indique la nature du ou des dangers

1203

Code matière : permet d'identifier la matière transportée

33 - liquide (très) inflammable
1203 - essence





Tempête... fortes chutes de neige... canicule...

Les risques météorologiques

Fortes chutes de neige, canicule, tempête de vent en passant par des phénomènes de **verglas** à la suite d'un épisode de **grand froid**, La Bridoire est amenée à faire face à de nombreuses situations pouvant menacer l'intégrité physique de ses habitants.

Les niveaux d'alerte de Météo France

Valables pour les risques météorologiques, cartes de vigilance publiées chaque jour.



Pas de vigilance



Phénomènes habituels dans la région mais qui occasionnellement et sont localement dangereux. **Soyez vigilant.**



Phénomènes dangereux sont prévus. **Soyez très vigilant**



Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. **Vigilance absolue.**



Dans tous les cas, restez informé de l'évolution de la situation et suivez les consignes de sécurité transmises par les pouvoirs publics.



La vigilance météo est une information mise à la disposition de tous.

Dès lors que La Bridoire est concernée par un événement météorologique selon les cartes de vigilance publiées par Météo France, ne prenez pas de risques et assurez-vous que vos déplacements et vos activités pourront se dérouler sans danger.

Où et comment s'informer?

Les cartes de vigilance sont communiquées sur le site internet www.meteo.fr, par téléphone au 32 50 et relayées par les radios, les chaînes de télévision et la presse locale.



Les bons réflexes



La neige ou le gel fragilisent les câbles électriques et sont susceptibles de créer des coupures de courant durant quelques jours...

- Gardez toujours un stock de bougies à votre domicile
- Prévoyez une réserve d'eau potable et munissez-vous d'une radio à piles
- Evitez de prendre la voiture



Une canicule se caractérise par une période de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours.

- Evitez de sortir et limitez les efforts physiques durant les heures les plus chaudes
- Privilégiez un endroit frais ou climatisé
- Buvez fréquemment et hydratez-vous
- Maintenez votre domicile à l'abri de la chaleur



La durée des vents violents peut aller de plusieurs minutes voire quelques heures en cas d'orage à plusieurs jours lors d'un phénomène

- Fermez portes et volets et fixez les objets susceptibles d'être emportés
- Déplacez-vous le moins possible
- Si vous êtes en voiture, roulez lentement
- Débranchez les appareils électriques
- N'intervenez pas sur les toitures durant la tempête



Restez en contact avec vos proches et informez-vous sur l'état de santé des personnes sensibles de votre entourage. >>



En savoir plus

Documents consultables en Mairie :

- Plan Communal de Sauvegarde
- Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- Dossier Départemental sur les Risques Majeurs

Sites web :

- www.inpes.sante.fr** (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, recommandations en cas de canicule/grand froid/inondations...)
- www.irma-grenoble.com** (Institut des Risques Majeurs de Grenoble, information sur les risques naturels et technologiques en Rhône-Alpes)
- www.meteofrance.com** (Météo France, Diffusion des cartes de vigilance)
- www.risques.gouv.fr** (Le Gouvernement, Prévention des risques majeurs,)
- www.savoe.gouv.fr** (Services de l'Etat en Savoie)

Numéros d'urgence

Pompiers : 18 ou 112 **Samu** : 15

Gendarmerie : 17

Préfecture Savoie : 04 79 75 50 00

Urgence 114 (personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre) :

Envoyez un sms au 114

EDF (dépannage) : 09 726 750 73

GRDF (en cas d'odeur ou de fuite de gaz) : 0 800 47 33 33



Mairie de La Bridoire

04 76 31 11 13

mairie.labridoire@wanadoo.fr